

## ARTS PLASTIQUES ou ARTS VISUELS ? LES 2 !

Il est conseillé aux élèves intéressés par l'art et la création et désireux de poursuivre une activité artistique au lycée de suivre les 2 enseignements : « Arts Plastiques » en option facultative et « Arts Visuels » en enseignement d'exploration sont complémentaires.

Par leurs approches différentes des domaines de l'art, l'un et l'autre garantissent une découverte complète de la culture artistique générale.

Ce double parcours permet à l'élève de confirmer son intérêt, de développer ses aptitudes et de renforcer ses motivations.

Cette année riche en expériences et en découvertes lui permettra de faire des choix réfléchis et motivés en vue de ses orientations futures.



## Les Arts Plastiques au lycée : PRESENTATION

Dans la continuité des **arts plastiques** en collège, la pratique artistique en seconde permet à l'élève de mettre en œuvre les techniques traditionnelles (dessin, peinture, volume) ainsi que les nouvelles technologies.

Les 3 heures de cours, généralement de 15h à 18h, permettent de développer des projets personnels approfondis. La culture artistique et les connaissances en l'histoire de l'art accompagnent la pratique artistique.

L'enseignement des Arts Plastiques développe l'imagination et l'inventivité, favorise la construction d'une réflexion autonome et confiante.

Le programme des arts plastiques s'organise autour de la pratique artistique et la connaissance de l'histoire de l'art du passé et de l'art actuel.

La pratique permet à l'élève d'expérimenter puis progressivement maîtriser les différentes techniques qu'il choisira pour ses projets ; la culture permet d'étudier différentes œuvres significatives et d'en comprendre les enjeux.

## ARTS PLASTIQUES OPTION FACULTATIVE

|                                |                  |
|--------------------------------|------------------|
| Enseignements communs          | 23 h 30 /semaine |
| Enseignement d'exploration     | 1 h 30 / semaine |
| <b>Enseignement Facultatif</b> | 3h / semaine     |
| Accompagnement personnalisé    | 2 h / semaine    |



1, Chemin des Côtières – B.P. 309

17107 – SAINTES Cedex

Tél. : 05 46 74 14 63 - Fax.05 46 93 32 25

Mèl. : [ce.0170058w@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0170058w@ac-poitiers.fr)

## Les ARTS PLASTIQUES APRÈS LA SECONDE



A l'issue de l'année de seconde les élèves devront décider dans quelle filière ils souhaitent s'orienter : série **L** (littéraire), série **S** (scientifique), série **ES** (économiques et sociales), série **STMG** (sciences et technologies du management et de la gestion).

Quelque soit la filière choisie, il est possible de poursuivre les Arts Plastiques en option facultative, 3h hebdomadaire, durant le cycle Première - Terminale.

Les élèves qui s'orienteront en filière **L** pourront choisir de poursuivre les arts plastiques en option dite de spécialité, 5h hebdomadaires durant le cycle Première - Terminale.

## Les ARTS PLASTIQUES en Première et Terminale et au BACCALAUREAT

L'option de spécialité 5h n'est pas un choix professionnalisant mais il permet passer le bac avec les arts plastiques coefficient 6.

Il est possible (et vivement conseillé) de compléter cette option de spécialité avec l'option facultative : ce sera alors une formation de 8 heures d'arts plastiques par semaine.

En option de spécialité l'épreuve du bac consiste en une partie écrite (dissertation de culture artistique coef.3) et une partie pratique (oral sur dossier coef.3).

En option facultative l'épreuve du bac consiste en un oral sur dossier de travaux pratiques. Seuls les points au-dessus de la moyenne sont retenus, coef.2

Ces options peuvent conduire à la poursuite d'études post-bac en Ecoles d'arts [autres critères de sélection pour entrer dans ces écoles exigeantes : un (très) bon livret scolaire et une lettre de motivation qualifiée].

## ARTS PLASTIQUES CONNAITRE LES MÉTIERS DE L'ART ET DE LA CULTURE

La création est omniprésente dans notre quotidien : design, graphisme, publicité, communication, architecture, urbanisme, multimédia, multiplient les opportunités de débouchés.

Le secteur de la culture propose également des métiers très diversifiés dans le développement ou la médiation culturelle. Aujourd'hui, chaque ville se doit d'avoir son festival culturel. La France bénéficie d'un immense patrimoine qui nécessite des professionnels pour gérer et valoriser les collections, accueillir et guider le public, animer des conférences. Sans compter les milliers de musées ou de galeries, de théâtres et de cinémas.

### Quelques métiers de l'art et de la culture :

Graphiste, illustrateur, Scénographe, Architecte d'intérieur, Designer, Styliste, Photographe, Critique d'art, Attaché Culturel, Conservateur du Patrimoine, Médiateur Culturel, Guide Conférencier, Restaurateur d'œuvres d'art, Directeur de Musée, Artiste plasticien, Professeur, Artisanat d'art ...